



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الصحة
MINISTERE DE LA SANTE
Centre National de Pharmacovigilance et de Matéiovigilance

N° : 01 /MS/CNPM/DG/2026

Alger, le : 25/03/2026

Avis de Consultation
N°01/CNPM/2026

Dans le cadre du budget de fonctionnement de l'exercice 2026, le Centre National de Pharmacovigilance et de Matéiovigilance lance une consultation, conformément à l'article 13 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article 18 de loi N°23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

; ayant pour objet : **Prestations complémentaires relatives à l'installation de détection d'incendie pour le Centre National de Pharmacovigilance et Matéiovigilance**

La présente consultation fera l'objet d'une publication sur le site web du Centre National de Pharmacovigilance et de Matéiovigilance « www.cnpm.org.dz »..

Les candidats intéressés par le présent avis de consultation peuvent retirer le cahier des charges au niveau du bureau d'ordre du Centre National de Pharmacovigilance et de Matéiovigilance.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière.

Les dossiers doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de soumissionnaire la référence de l'objet de consultation ainsi que la mention

« **Dossier de candidature** », « **Dossier technique** », « **Dossier financier** ».

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention :

A NE PAS OUVRIR

Avis de consultation N° 01/CNPM/2026

Relatif aux Prestations complémentaires relatives à l'installation de détection d'incendie pour le Centre National de Pharmacovigilance et Matéiovigilance

Un délai de huit (08) jours est accordé aux soumissionnaires pour préparer et déposer leurs offres, à compter de la date d'affichage de présent avis de consultation et de sa publication sur le site web du centre.

La date limite du dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres avant 12h00.

L'ouverture des plis se fera, en présence des soumissionnaires qui le désirent, le jour même de la date limite de dépôt des offres à 13h00 dans la salle de réunion du Centre National de Pharmacovigilance et de Matéiovigilance.



La Directrice

المركز الوطني للبيطرة بخصوص
الأدوية والعقاقير الطبية
أ. غسان